

Mon environnement

Mon Université

- Un environnement international : première université de France en nombre d'étudiants étrangers avec plus de 5.000 étudiants internationaux venant de 164 Pays
- Égalité des chances : la seule Université d'état des Alpes-Maritimes, pluridisciplinaire depuis 1965
- Histoire et modernité : puisant les racines de sa création en 1639, à la pointe de la haute technologie avec son Campus à Sophia Antipolis.
- Une université de taille : plus de 25.000 étudiants et 1.200 enseignants-chercheurs



Mon École

- Depuis 1966 la référence universitaire pour la formation dans les domaines de l'expertise-comptable et de la finance, du management et de la direction d'entreprise.
- Une situation géographique stratégique, grâce au deuxième aéroport international de France et à la proximité de Monaco, de l'Italie et de Sophia Antipolis (la "French Silicon Valley")
- 1.200 étudiants, dont 470 étrangers, et un corps enseignant international
- Des formations hautement professionnalisantes : plus de 100 intervenants professionnels et des stages obligatoires dans tous les cursus.



Je contacte l'IAE

Tél. : +33 (0)4 92 00 11 56
E-mail : piasente@unice.fr

J'écris à l'IAE

IAE NICE
Campus Saint-Jean d'Angély
24, avenue des Diables Bleus
F-06357 NICE cedex 4

Je vais à l'IAE

rue du 22^e B.C.A.
2^e étage, bureau #2A04
Tramway : arrêt Vauban
Train : station Riquier
Bus #20, #27 : arrêt Saint-Jean d'Angély
Vélo-Bleu



Membre de UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR



Tous droits réservés - IAE NICE 2017. Crédit photos : Fotolia et DSD UNS.

Ne pas jeter sur la voie publique.

Les informations contenues dans ce document peuvent faire l'objet de modifications ultérieures.
Elles vous sont communiquées à titre indicatif.



iae nice
Ecole Universitaire de Management

Master (Bac+5)

MAE-DE

Direction d'Entreprises

Devenir entrepreneur

iae.unice.fr

Présentation

La spécialité MAE Direction d'Entreprises est une spécialité qui a évolué. Elle fait suite au DESS CAAE, à la spécialité C.A.A.E et à la spécialité Administration des Entreprises (MAE).

Cette formation délivre un diplôme connu et reconnu des IAE dont les professionnels reconnaissent la qualité et l'intérêt sur le marché du travail.

L'objectif du MAE Direction d'entreprises est de former des cadres et des dirigeants capables de concilier un savoir-faire spécialisé et une compétence générale et opérationnelle en management.

Ce diplôme forme aux méthodes et techniques de la gestion des entreprises.

L'originalité du MAE réside dans le fait qu'il s'adresse à des étudiants ayant déjà eu une formation principale de niveau bac+4/5 (ingénieur, scientifiques, juristes, diplômés des filières médicales et paramédicales, sociologues et psychologues, architectes, littéraires..).

La formation s'adresse également aux cadres en exercice ou en recherche d'emploi, par le biais de la formation continue, qui souhaitent donner une nouvelle orientation à leur carrière ou se doter de nouvelles possibilités d'évolution dans l'entreprise.

Le MAE existe en :

- Cours du jour (Nice) de Septembre à Septembre (12 mois)
- Cours du Soir sur Nice de Septembre à Décembre (15 mois)
- Cours du Soir sur Sophia Antipolis de Janvier à Décembre (12 mois)
- Cours en e-learning (24 mois)

Compétences

La formation est axée sur la double compétence.

Le MAE Direction d'Entreprise propose :

- L'apprentissage aux méthodes et techniques de management des entreprises ;
- L'élaboration de diagnostic et de choix stratégiques dans une optique nationale, internationale, et mondiale ;
- L'apprentissage des principales techniques financières et outils de gestion ;
- Le développement d'aptitudes managériales, de connaissances en marketing, droit, GRH...

Contenu de la formation

Premier Semestre

Code	Cours	ECTS	Hrs
GM2DE12	Dynamiques des organisations	2	20
GM2DE13	Stratégie	3	20
GM2DE21	Fondamentaux du marketing	3	20
GM2DE22	Specialized marketing	2	20
GM2DE11	Environnement et enjeux	2	20
GM2DE31	Comptabilité	2	20
GM2DE33	Analyse financière et financement	2	20
GM2DE32	Contrôle de gestion	2	20
GM2DE41	Droit des affaires et fiscalité	4	20
GM2DE42	Droit du Travail	2	20
GM2DE23	Communication et négociation	2	20
GM2DE51	Gestion des Ressources Humaines	2	20
GM2DE52	Animation et direction des équipes	2	20

Second Semestre

Code	Cours	ECTS	Hrs
GM2DE61	Management de projets	2	20
GM2DE62	Informatique et recherche d'information	2	20
GM2DE63	Système d'information	2	20
GM2DE72	Business English	2	20
GM2DE64	Logistique et processus	2	20
GM2DE65	Entrepreneuriat et innovation	2	20
GM2DE71	Simulation de gestion	2	20
GM2DE73	Séminaires	2	20
GM2DE81	Stage (de 4 à 6 mois)	14	60

TOTAL HEURES DE COURS

490

Admission

Je postule

Phase d'admissibilité

Mon dossier est évalué sur la base des trois critères cumulatifs suivant :

- **Pré-requis nécessaires pour suivre la formation** : être titulaire d'un diplôme de niveau bac+4 ou d'un titre jugé équivalent (240 ECTS ou 120 US credits)
- **Mérite académique**
- **Projet professionnel**

Phase d'admission : je passe un entretien oral avec le jury

Combien ça me coûte

En fonction de ma situation, j'aurai à régler :

- **droits nationaux** : il s'agit des taxes fixées par le MENESR (Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche). Tous les étudiants doivent régler les droits nationaux. Le montant exact de ces droits est communiqué par le ministère (et publié sur le site) mi-juillet.
- **cotisation de Sécurité Sociale** : elle est due par les étudiants français ou étrangers (hors UE) qui, au 1er octobre, ont moins de 28 ans. Sont exonérés : les étudiants de l'Union Européenne ayant une couverture dans leur pays d'origine, les membres des foyers SNCF, les étudiants travaillant au moins 96 heures par mois et tous les étudiants qui, au 1er octobre, ont plus de 28 ans.
- **cotisation Culture et Sport** : cette cotisation est facultative (montant : 30 euros). Elle donne accès à toutes les installations sportives de l'Université et à des réductions concernant les activités culturelles.
- **droits spécifiques** : le montant des droits spécifiques dépend de votre régime d'inscription.

Si je suis en « formation initiale » : la quasi-totalité de mes frais de scolarité est prise en charge par l'Etat. Je paye les droits nationaux et la cotisation à la sécurité sociale

Si je suis en « formation permanente » : l'Etat prend en charge une partie de mes frais de scolarité. Le reste est à ma charge

Si je suis en « formation continue » : l'Etat prend en charge une partie de mes frais de scolarité et le reste est pris en charge par un organisme financeur et/ou mon employeur.